

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00293

Numéro SIREN : 437 948 391

Nom ou dénomination : BAFFY INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 11021

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

#### Présentation et analyse de la société

Votre société a été constituée sous la forme de société à responsabilité limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 mai 2001 à DIJON (21).

Elle a pour objet principal la détention de participations et d'intérêts, ainsi que la détention et la commercialisation d'immeubles.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2018, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :

Au compte de résultat :

La société ne réalise pas de chiffre d'affaires, son résultat net de -53 K€ est essentiellement composé de la dotation aux amortissements des constructions pour 35 K€, et des frais d'entretien relatif à ces immeubles pour 19 K€.

Au bilan :

L'actif de 3.2M€ se compose principalement des ensembles immobiliers pour 2M€, et des titres de la SARL BAFFY pour 1.2M€ représentant 65.67% du capital de celle-ci.

Les dettes étant principalement constituées des comptes courants pour 155 K€, les capitaux propres s'élèvent à 3 056 K€.

Aucun élément intervenu entre la clôture du dernier exercice clos le 31 mars 2018 et la date du présent rapport n'est venu remettre en cause la situation de la société ci-dessus exposée.

#### Description des avantages particuliers

Aucun avantage particulier n'apparaît dans les statuts.

### **Mission du Commissaire à la Transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Dijon, le 3 juillet 2018

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**Eric GABORIAUD**

Commissaire aux Comptes Associé

Commissaire à la Transformation

